

COMPTE RENDU

RÉUNION DU QUARTIER DANTON

Date : 23/05/2024	À destination des riverains du quartier Danton
Heure de début : 19h	Heure de fin : 22h

Présents

- M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan
- Mme Kaïssa BOUDJEMAI, 1^{re} adjointe
- M. Salem AIDOUZI, adjoint au maire du Quartier Danton
- M. Jérôme LEFÈVRE, chef de la Police municipale
- M. Olivier POISNEL, adjoint au chef de la Police municipale
- Commandante RIVIÈRE
- Major MARBOEUF
- Les conseillers du quartier Danton

Sommaire

1. Votre quartier en action	2
2. La GRU, un moyen efficace d'interagir	5
3. Une politique de stationnement efficace	5
4. Point d'actualité	7

1. Votre quartier en action

Question 1.1 : Habitante de l'avenue de Sully, j'ai deux problèmes : le stationnement et la Police municipale qui n'intervient pas car c'est une voie privée.

- **Réponse du Maire** : L'allée des Cerisiers, la voie est privée effectivement mais chacun est libre de s'organiser. La ville ne peut effectivement pas intervenir sur une voie privée sauf pour le passage des secours.

Question 1.2 : Il y a un vrai problème de propreté dans le quartier, les gens ne respectent pas l'espace public

- **Réponse du Maire** : Vous le dites, c'est bien un problème de respect. Lors des réunions comme celle-ci nous prenons note des problématiques et agissons quotidiennement avec le service propreté : nous ajoutons chaque année des corbeilles de rue sur l'espace public et travaillons sur la sensibilisation des habitants. Si vous avez des idées d'implantation de corbeilles de rue n'hésitez pas à les faire remonter à vos Conseillers de quartier car ils travaillent avec la ville sur des opportunités d'implantation.

Question 1.3 : J'habite boulevard Maurice Berteaux les arbres doivent être élagués car ils touchent les câbles

- **Réponse du Maire** : Ils ont été élagués en octobre 2023 mais nous apporterons une vigilance particulière la prochaine fois. J'alerte sur le fait qu'un élagage trop important de ces platanes peut les faire mourir.

Question 1.4 : Lors du précédent mandat des Conseillers de quartiers il y avait un projet d'aménagement intergénérationnel sur le parc Bérégovoy, qu'en est-il ? Pourquoi après deux ans ce n'est pas réalisé ?

- **Réponse du Maire** : Il y a des marchés en cours, les travaux ne sont pas terminés. Nous regardons comment est utilisé le parc, nous avons fait une première partie avec l'air de jeu, pour la deuxième partie nous devons voir pour l'implantation d'un espace intergénérationnel ou d'un terrain de pétanque.

Question 1.5 : J'habite entre avenue de la Convention et château Gobillon. Il y avait des tonnes de déchets et de dépôts sauvages, la situation s'améliore car je me bats tous les jours avec les gens. Ils jettent parfois les déchets dans mon jardin. J'ai reçu des menaces. L'impôt foncier représente un salaire. Les équipes sont formidables mais on paye pour le manque de civisme des gens, il faut les verbaliser et arrêter de ramasser.

- **Réponse du Maire** : Les colonnes à verre, nous avons fait le choix de passer pour le 1^{er} janvier 2025 au ramassage du verre en porte en porte. Cela va solutionner une partie du problème. C'est un choix assumé pour nous. Pour la partie manque de civisme je ne peux que déplorer la situation. On verbalise, il faut trouver des solutions. La vidéoverbalisation, c'est une procédure plus importante, il faut une enquête et cela nécessite d'avoir des immatriculations des

véhicules, d'avoir des éléments, des indices...C'est une procédure longue et complexe à mener avec la Police judiciaire.

Question 1.6 : J'utilise la déchèterie. Elle va malheureusement de nouveau fermer pour travaux. Comment allons-nous faire ?

- **Réponse du Maire :** La déchetterie a été refaite en 2019 avec un investissement important de l'EPT. Aujourd'hui la réglementation change et il faut recréer des espaces suffisants pour stocker certains déchets comme les huiles de moteur. La fermeture débutera en juin et pour 5 mois.
Vous pouvez bénéficier des autres déchèteries du GPGE (Grand Paris Grand Est) si vous le souhaitez, la plus proche pour vous est située aux Pavillons-sous-Bois.

Question 1.7 : Il y a des gens qui nourrissent les chats, les pigeons et qui affirment que la PM les autorise à faire cela. C'est insupportable.

- **Réponse du Maire :** Je déplore la situation qui malheureusement se répète. La Police municipale ne donne aucune consigne en ce sens car c'est interdit pour des raisons évidentes de salubrité publique. Nous faisons des campagnes de sensibilisation régulièrement auprès des habitants.

Question 1.8 : Sur l'ensemble de la ville, il y a des dégradations de chaussée, c'est fort dommage.

- **Réponse du Maire :** Chaque année nous investissons 2.5 millions d'euros ce n'est pas négligeable par rapport aux autres communes. Mais la voirie est un domaine qui coûte cher surtout avec la flambée des coûts des matériaux. Nous avons un Plan Pluriannuel d'Investissement pour établir une stratégie de réfection globale de l'espace public.

Question 1.9 : J'habite allée Galilée en face du cani parc, il y a des nuisances sonores mais surtout des nuisances olfactives et la présence de rongeur. Est-il nettoyé ? Si oui peut-on le faire davantage ?

- **Réponse du Maire :** J'entends, nous avons déjà réduit les horaires d'ouverture du cani parc pour réduire les nuisances potentielles et nous allons relever cette problématique de nettoyage régulier du site.

Question 1.10 : Vous avez fait un changement de circulation sur l'allée Duplex mais du coup il y a des gens qui prennent la rue en sens interdit. L'expérimentation va-t-elle continuer ?

- **Réponse de Monsieur le Maire :** C'était un travail avec les riverains pour pacifier la voie car il y avait trop de circulation. Nous allons faire passer la Police municipale pour verbaliser les automobilistes qui ne respectaient pas le code de la route.

Question 1.11 : J'habite allée Danton la limitation est à 30km/h et malheureusement il y a des excès de vitesse tous les jours.

- **Réponse de Monsieur le Maire :** Nous menons des actions régulièrement mais là encore il s'agit du manque de civisme des gens. Les ralentisseurs créent des nuisances, il faut le savoir. Nous allons voir quelle est la meilleure solution, le stationnement alterné ou le ralentisseur. Nous allons l'étudier.

Question 1.12 : Riverain de l'allée de la Solidarité, pourrions-nous avoir des petites fleurs dans le parc Bérégovoy et tondre l'herbe plus souvent ?

- **Réponse de Monsieur le Maire :** Aujourd'hui nous avons un label ville et village fleuris qui implique de limiter la tonte pour préserver les écosystèmes. Nous respectons ces préconisations et travaillons sur de la gestion différenciée des espaces verts. Il y a une évolution des pratiques avec les sujets de développement durable.

Question 1.13 : À la sortie du collège Germaine Tillion, il y a des vagues d'élèves sur la rue, les véhicules sont très vigilants mais il y a un vrai danger.

- **Réponse de Monsieur le Maire :** Nous travaillons avec le collège et les parents d'élèves pour un cheminement sécurisé. Nous allons d'ailleurs refaire le parvis du collège. En parallèle, nous continuons sur la sensibilisation les jeunes, ils doivent faire attention à l'espace public. Cela relève aussi de l'éducation des familles.

Question 1.14 : J'habite sur Aragon mais le stop ne sert à rien. Il y a des marchands de sommeil rue Galilée et rue Aragon. Les gens habitent dans des conditions indignes et se stationnent n'importe comment. C'est insupportable.

- **Réponse du Maire :** Ces marchands de sommeil sont présents depuis des années, il y a des infractions au code de l'urbanisme que nous avons signalé au procureur de la République. Via le permis de louer, nous cherchons à mettre ces individus peu scrupuleux en difficulté, nous effectuons des contrôles et réalisons les signalements à la Justice. Nous mettons aussi en place des astreintes administratives afin de faire payer les propriétaires de ces logements indécents. Ce sont des procédures longues mais nous ne lâchons rien.

Question 1.15 : J'ai demandé un rendez-vous avec vous et vous n'avez pas souhaité me recevoir. Comment expliquez vous la forte augmentation des impôts fonciers ? Allez-vous exclure les pauvres de la ville ?

- **Réponse du Maire :** Il n'est pas question d'exclure qui que ce soit. Nous travaillons pour tous les Livryens. J'ai déjà eu l'occasion de le dire et de l'écrire mais cette hausse de la taxe foncière était notre seule marge de manœuvre. Compte tenu de la baisse des dotations et de la conjoncture actuelle il nous manquait 3 millions d'euros. Sans cet argent nous ne pouvions pas mener à bien nos projets. Et qu'aurais-je dû répondre : « Désolé nous ne pourrions pas accueillir vos enfants dans une école car nous avons stoppé les travaux faute de budget disponible ? Nous ne pouvons plus proposer de séjours pour les seniors car nous sommes en défaut de paiement ? ». Non, nous avons pris nos responsabilités et expliqué la situation. Je m'étonne d'ailleurs de vos propos car j'ai reçu personnellement chaque Livryens qui souhaitait obtenir des réponses sur l'augmentation de la taxe foncière. J'ai pris le temps d'expliquer à

chaque personne la situation dans laquelle nous nous trouvons. Oui il y a une forme d'injustice car seuls les propriétaires étaient concernés mais ce n'est pas moi qui ai supprimé la taxe d'habitation. Malgré les financements que nous obtenons pour nos projets, l'impôt reste un des seuls leviers qu'il nous reste. Alors oui j'assume, cette décision a été prise en connaissance de cause mais nous n'avions pas le choix.

2. La GRU, un moyen efficace d'interagir

Question 2.1 : Camps de Roms allée de l'Est, qu'en est-il ?

- *Réponse du Maire* : Les squatteurs sont partis mais les communes doivent prendre à leur charge le nettoyage, l'évacuation des déchets et la mise en sécurité des terrains. C'est un investissement lourd de plusieurs centaines de milliers d'euros que nous portons avec la commune de Vaujours et l'EPT (Établissement public territorial).

Question 2.2 : Est-ce qu'il y a un retour sur notre signalement GRU ?

- *Réponse du Maire* : Lorsque que vous faites votre demande elle est automatiquement référencée et vous êtes informés en temps réel l'évolution de son statut jusqu'au traitement final.

Question 2.3 : Qu'en est-il des biodéchets ?

- *Réponse de Monsieur le Maire* : L'EPT (Établissement public territorial) propose des composteurs gratuitement pour les biodéchets.

3. Une politique de stationnement efficace

Question 3.1 : Je suis allé au cinéma, j'avais mis mon disque mais j'ai quand même pris une contravention ?

- *Réponse de Monsieur le Maire* : Les agents qui verbalisent prennent en photo toutes les infractions donc il y a très peu de risque d'une erreur humaine. Il faut prendre contact avec la Police municipale, si vous doutez de la verbalisation, pour qu'elle vous montre la preuve de l'infraction.

Question 3.2 : Avenue Marcel Sembat, nous avons un souci avec un voisin qui a une camionnette hors gabarit et sa camionnette est toujours stationnée malgré l'interdiction. La Police municipale vient, il se prend des amendes mais rien n'y fait. Peut-on lui enlever le véhicule ?

- *Réponse du Maire* : Les camionnettes ne sont pas retirées comme les véhicules. Le fourieriste ne peut en enlever que 2 par mois. Il faut signaler systématiquement à la Police municipale.

Question 3.3 : Sur l'avenue Vauban il y a des limitations aux 3.5 tonnes, la réglementation n'est pas respectée.

- **Réponse du Maire :** Nous allons faire passer la Police municipale pour verbaliser les conducteurs qui ne respectent pas la réglementation.

Question 3.4 : Pourquoi vous nous demandez de bouger les véhicules au bout de 7 jours alors que vous nous encouragez à prendre les mobilités douces ?

- **Réponse du Maire :** Ce n'est pas antinomique ; le stationnement d'un véhicule pendant plus de 7 jours est un stationnement abusif et ça c'est le code de la route. En parallèle oui nous encourageons les mobilités douces, nous encourageons les Livryens à utiliser d'autres moyens comme le covoiturage, le vélo, les transports en commun. Et je sais que Mme Herrmann, adjointe au maire en charge de mobilités, cherche tous les leviers possibles pour que nous puissions nous déplacer autrement sur notre ville.

Question 3.5 : Concernant les stationnements gênants pour les PMR (Personne à mobilité réduite) et les piétions devant les écoles Jean-Jaurès ? Que peut-on faire ?

- **Réponse du Maire :** On travaille avec le Conseil Départemental pour la sécurisation des déplacements des cyclistes de la voie de bus et des piétons. Les travaux commenceront en 2025. En parallèle nous souhaitons encourager les parents à ne pas prendre la voiture et à accompagner leurs enfants à pieds.

Question 3.6 : Allée des Martyrs Hongrois, il y a des zébras et les gens sont stationnés dessus. À quoi serve-t-il ?

- **Réponse du Maire :** Là encore, nous sommes sur des comportements inciviques. La Police municipale va passer et verbaliser systématiquement. À voir si l'on peut faire de nouvel aménagement pour stopper ce phénomène.

Question 3.7 : Voie cyclable, y aura-t-il des améliorations prochainement ? Les cheminements de voies cyclables sont parfois interrompus.

- **Réponse du Maire :** Nous avons un plan vélo avec un développement progressif et sur certaine zone où la voirie est départementale, nous travaillons avec le département pour un aménagement complet de la zone.

4. Point d'actualité

Question 4.1 : Nous rencontrons des difficultés pour trouver des médecins sur la ville. Que faites-vous concrètement ?

- *Réponse du maire* : C'est un problème que nous connaissons et pour lequel nous sommes actifs. Pour rappel j'ai fait le choix en tant que maire de travailler à la construction d'une association de professionnels de santé. Aujourd'hui AP Santé est une véritable référence dans le département. J'agis également pour encourager les professionnels à venir sur la commune : je suis intervenu auprès de l'ARS pour faire en sorte que notre ville soit classée en Zone d'intervention prioritaire (ZIP), classement qui a permis d'avoir des conditions favorables pour nos médecins. Je suis également mobilisé pour la clinique Vauban depuis l'annonce de sa fermeture. Dès le départ la ville a accompagné les professionnels qui y exerçaient afin qu'ils ne quittent pas le territoire de Livry-Gargan. Nous continuons par ailleurs à chercher des porteurs de projet comme celui sur George Clemenceau : nous travaillons pour obtenir un centre d'imagerie, un laboratoire d'analyse, des kinésithérapeutes etc. Mais je ne suis « que maire » et malheureusement je n'ai pas toutes les marges de manœuvre pour résoudre ce problème d'envergure nationale